

Décision

Générale

colonial

Décision n° 928 du 19 septembre 1939:

n° 928

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date de publication
19 septembre 1939

Date du numéro
30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Reynaud (Joseph), chef d'atelier aux travaux publics, service armé, classe de mobilisation 1921, est classé dans l'affectation spéciale, dans son emploi actuel, pour une durée de trois mois, à compter de la date de la présente décision.